



RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 JANVIER 2023

15 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Michèle CORNET, Gérard CASENOVE, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Solveig PAGÈS, Robert JASSEREAU, Florence GONTRAN.

4 absents : René DRAGUÉ ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Marc PAGÈS ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Armel BRIAND ayant donné procuration à Solveig PAGÈS, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Le quorum est atteint avec 15 membres présents.

Secrétaire de Séance : Florence GONTRAN

Procès-verbal de la séance du lundi 12 décembre 2022 : approuvé à l'unanimité

- 1° **DÉLIBÉRATION n° 20230127002** PORTANT SUR LA CONVENTION D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RÉFÉRENCÉE TVXEP23037 AVEC LE SYDEEL66 pour la modernisation du réseau d'éclairage public rue Jean Moulin, rue Pasteur, allée Jean Govern et impasse Camp del Roc : **approuvée à l'unanimité.**
- 2° **DÉLIBÉRATION n° 20230127003** PORTANT SUR LA CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGES DE LIGNES ÉLECTRIQUES SOUTERRAINES sur une longueur totale de 42 mètres avec ENEDIS au lotissement communal El Terrafort sur la parcelle cadastrée section AH n° 176 : **approuvée à l'unanimité.**
- 3° **DÉLIBÉRATION n° 20230127004** PORTANT SUR LE PRINCIPE DE CESSION DE L'ANCIENNE MAIRIE : **approuvée à la majorité (une abstention).**
- 4° **DÉLIBÉRATION n° 20230127005** PORTANT SUR LE REMPLACEMENT DES AGENTS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES : **approuvée à l'unanimité.**
- 5° **DÉLIBÉRATION n° 20230127006** PORTANT SUR LES MODIFICATIONS AU TABLEAU DES EFFECTIFS à savoir suppression / création au tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2023 et la modification, emportant suppression / création, de l'emploi de rédacteur en rédacteur principal administratif de 1^{ère} classe, 35/35^{ème} à la date du 1^{er} mars 2023, ainsi que l'inscription des crédits au prochain budget primitif 2023 du budget principal de la commune : **approuvé à l'unanimité**
- 6° **DÉLIBÉRATION n° 20230127007** PORTANT SUR LE FORFAIT MOBILITES DURABLES prévoyant le versement aux agents ayant déposé auprès de la commune une déclaration sur l'honneur précisant leur moyen de transport soit à vélo soit par

covoiturage, du forfait mobilités durables pour l'exercice 2022, pour un montant de 300 € : **approuvée à l'unanimité**

7 ° **DÉLIBÉRATION n° 20230127008** PORTANT SUR LE RÉGLEMENT DES CIMETIÈRES : **approuvée à l'unanimité**

8 ° **DÉLIBÉRATION n° 20230127009** PORTANT SUR LES TARIFS DES CIMETIÈRES : **approuvée à l'unanimité**

9 ° **DÉLIBÉRATION N°20230121010** PORTANT SUR L'AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉALABLES AU VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2023 DE LA COMMUNE à hauteur maximale de 538.728,29 €, soit 25% de 2.154.913,16 €, pour un montant de 297.100,00 € : **approuvée à l'unanimité.**

10 ° **DÉCISION DU MAIRE PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Avenant n° 1 au lot n° 7 du MAPA rénovation des vestiaires du Stade

11 ° **QUESTIONS DIVERSES** portant sur :

- L'utilisation de la salle polyvalente par l'association de volley-ball
- Le mode de gestion du futur commerce Café – Snack – multi-services

Vu par nous, Bruno GUERIN, Maire de la Commune de Vinça, pour être publié sur le site Internet de la Mairie le 30 janvier 2023.



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.